

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 03 AVRIL 2025
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2025-02-37 – ACQUISITIONS (3.1.2) - ACHAT TERRAINS SECTEUR
JEANNE ARC – DOMMARTIN-LES-TOUL**

DATE DE CONVOCATION : 27 MARS 2025

DATE DE PUBLICATION : 07 AVRIL 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry (à compter de la 2025-02-18), CLAUDON Jean-Louis, HENRION Martine, PICARD Denis, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (sauf pour la 2025-02-02) (ayant la procuration de BONNIN Pierre), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de FONTAINE André), MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André (ayant la procuration de GASPARD Isabel), SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, JOUBERT Roger (ayant la procuration de FELTEN Daniel), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration DE SANTIS Fabrice), RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline), HEYOB Olivier (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), ASSFELD LAMAZE Christine, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	FONTAINE André, FONTANA André, BONNIN Pierre, SEGALT Jean-François, RADER Audrey-Helen, GASPARD Isabel, ROSSO Michel, SAUVAGE Catherine, MANSUY Thierry, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, DURANTAY Corine, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, CHENOT Tony, HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, DE SANTIS Fabrice, BONJEAN Myriam, CAULE Emeline, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	10 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Hervé SIMONIN
<u>Nombre de présents :</u>	51 présents pour la 2025-02-01. 50 présents pour la 2025-02-02. 51 présents de la 2025-02-03 à la 2025-02-17. 52 présents de la 2025-02-18 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	61 votants pour la 2025-02-01. 59 votants pour la 2025-02-02. 61 votants de la 2025-02-03 à la 2025-02-17. 62 votants de la 2025-02-18 à la fin.

Sur le secteur Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul, la CC2T a étudié en 2024 en coordination avec la commune et le département de Meurthe et Moselle un vaste programme de travaux visant à améliorer et sécuriser la circulation. Ce programme de travaux débutera à partir de l'automne 2025 et permettra notamment la desserte de l'ancien hôpital Jeanne d'Arc, des aménagements routiers au niveau du pôle commercial, pour fluidifier le trafic, ainsi qu'une piste cyclable pour rejoindre le pôle commercial depuis la commune.

Parmi les travaux programmés, le dévoiement de la route départementale 909 est prévu. Le nouveau tracé suivra l'ancienne route de desserte de l'ex-hôpital Jeanne d'Arc.

Afin de pouvoir réaliser ces aménagements routiers, il est nécessaire de se porter acquéreur d'environ 1217 m² de terrain à prendre sur la parcelle ZC 110, propriété de la SCI Jeanne d'Arc, représentée par monsieur Philippe Kucharczyk. La contenance exacte du terrain à acquérir sera arrêtée définitivement lors des opérations de bornage qui seront commandées par la CC2T auprès d'un géomètre expert.

En accord avec le responsable de la SCI Jeanne d'Arc, le prix d'achat est celui défini lors de l'évaluation du service des Domaines, soit 9,35 € / m². Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

Vu l'avis des Domaines en date 28 août 2024 ;

Vu la commission développement économique du 5 novembre 2024 ;

Vu la commission des maires du 25 septembre 2024 ;

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- **approuver l'acquisition auprès de la SCI Jeanne d'une partie de la parcelle ZC 110 sur le ban communal de Dommartin-lès-Toul, pour une contenance d'environ 1217 m² restant à confirmer lors du bornage, au prix de 9,35 € ht / m²;**
- **autoriser monsieur le Président à signer toute pièce utile à l'exécution de cette délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX